

Le Collège Montmorency accueille près de 7 500 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

## LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2019

**AEC OFFICIER D'OPÉRATIONS EN SÉCURITÉ INCENDIE ET  
OFFICIER DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Session : du 12 janvier au 9 juin 2019

# DE CONCOURS: H19/C28

Disciplines : 311

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS	HORAIRE
311-8S3-MO-470	Instruction I	45	SAMEDI & DIMANCHE 12-13 janvier 26-27 janvier 9-10 février
311-8S4-MO-470	Gestion de l'intervention et mesures SST I	60	SAMEDI & DIMANCHE 23-24 février 9-10 mars 23-24 mars 13-14 avril
311-8S4-MO-480	Gestion de l'intervention et mesures SST I	60	LUNDI & MARDI 25-26 février 4-5 mars 25-26 mars 1-2 avril
311-8T3-MO-470	Gestion du personnel dans un service d'incendie	45	SAMEDI & DIMANCHE 19-20 janvier 2-3 février 16-17 février
311-8T3-MO-480	Gestion du personnel dans un service d'incendie	45	MARDI 19 février 12 et 19 mars MERCREDI 3 avril MERCREDI & JEUDI 24-25 avril
311-8U3-MO-470	Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps partiel	45	SAMEDI & DIMANCHE 4-5 mai 25-26 mai 8-9 juin
311-8W3-MO-480	Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps plein	45	MERCREDI & JEUDI 1-2 mai 29-30 mai MARDI & MERCREDI 21-22 mai
311-8X3-MO-480	Gestion de la prévention et communication	45	JEUDI & VENDREDI 7-8 février 21-22 février 14-15 mars
311-8T4-MO-470	Gestion d'un service d'incendie	60	SAMEDI & DIMANCHE 26-27 janvier 9-10 février 23-24 février 16-17 mars
311-823-MO-480	Gestion de l'intervention et mesures SST II d'un service d'incendie avec pompiers à temps plein	45	JEUDI & VENDREDI 11-12 avril 16-17 mai 30-31 mai
311-833-MO-480	Instruction II	45	MERCREDI & JEUDI 27-28 mars LUNDI & MARDI 15-16 avril 13-14 mai

311-843-MO-470	Gestion des interventions particulières	45	SAMEDI & DIMANCHE 6-7 avril 4-5 mai 1-2 juin
311-863-MO-470	OSST	45	Horaire à déterminer

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

#### **Informations :**

- Les cours se donneront au Complexe de sécurité incendie.
- Les cours auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

#### **Conditions particulières :**

- Les cours se donneront de manière intensive de 8h à 16h30

#### **Qualifications requises :**

- Posséder la formation de base en instruction ou en pédagogie (Certificat « *Instruction II* » de l'École nationale des pompiers du Québec ou Profil 3 du collégial ou formation universitaire en pédagogie).
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement.
- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et une expérience jugée équivalente
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement (atout)

#### **Exigences particulières :**

- **Cours 311-8S3-MO – Instruction I :**
  - Doit avoir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie et une formation collégiale en pédagogie (ou une formation jugée équivalente)
- **Cours 311-8S4-MO – Gestion de l'intervention et mesures SST I :**
  - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie et une bonne connaissance en gestion de l'intervention
- **Cours 311-8T3-MO – Gestion du personnel dans un service d'incendie :**  
Compétences visées selon les parties du cours :
  1. Situer la fonction de travail et interagir avec le citoyen (22.5 heures):
    - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie
    - Une formation universitaire d'au moins une année en gestion des ressources humaines (ou une formation jugée équivalente) serait un atout.
  2. Interagir au sein d'une équipe de travail (22.5 heures) :
    - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en psychologie industrielle ou dans un domaine connexe
- **Pour les cours 311-8U3 et 311-8W3 – Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps partiel et à temps plein:** Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie à temps partiel et/ou temps plein et une bonne connaissance en gestion de l'intervention.
- **Cours 311-8X3-MO – Gestion de la prévention et communication**  
Compétences visées selon les parties du cours :
  1. Produire des documents administratifs (15 heures) :
    - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en communication ou dans un autre domaine connexe
  2. Effectuer des activités de représentation du service de sécurité incendie (11.5 heures)
    - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de relationniste au Québec
    - Une bonne connaissance du milieu de l'incendie sera un atout
  3. Gérer des activités de prévention des incendies (18.5 heures)
    - Doit avoir une expérience de 3 ans à titre d'officier de gestion et une bonne connaissance en gestion de la prévention des incendies
- **Cours 311-8T4-MO – Gestion d'un service d'incendie**  
Compétences visées selon les parties du cours :
  1. Gérer des ressources humaines dans un service d'incendie (30 heures) :
    - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en gestion des ressources humaines ou dans un domaine connexe
  2. Contribuer au fonctionnement administratif d'un service d'incendie (30 heures) :
    - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de chef de division, de directeur adjoint ou de directeur dans un service d'incendie
- **Cours 311-823-MO – Gestion de l'intervention et mesures SST II**
  - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de chef aux opérations (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie à temps plein et une bonne connaissance de la gestion d'intervention.
- **Cours 311-833-MO – Instruction II**
  - Doit avoir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie et avoir développé des formations dans ce domaine.
  - Doit avoir une formation collégiale en pédagogie (ou une formation jugée équivalente)
- **Cours 311-843-MO – Gestion des interventions particulières**
  - Doit avoir un minimum de 2 ans d'expérience à titre de chef aux opérations (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie et avoir géré ce type d'interventions.
- **Cours 311-863-MO – OSST**
  - Doit avoir une expérience de 3 ans à titre d'officier de gestion et une bonne connaissance de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail.

**Qualifications particulières :**

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

**Traitement :** Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

**Transmission de candidature INTERNE :** Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : [fccandidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:fccandidatures@cmontmorency.qc.ca) par l'entremise du formulaire au plus tard le lundi 17 décembre, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : [https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images\\_services\\_rh\\_profs\\_ENS\\_Offre\\_de\\_service.pdf](https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profs_ENS_Offre_de_service.pdf)

**Transmission de candidature EXTERNE :** Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitæ se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante [candidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:candidatures@cmontmorency.qc.ca). Les curriculum vitæ sont conservés pour une période d'un an.

**Responsable du programme: Audrey Hadd**

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

AH/sl  
2018-11-29

(SFC/AFFH19/C28)